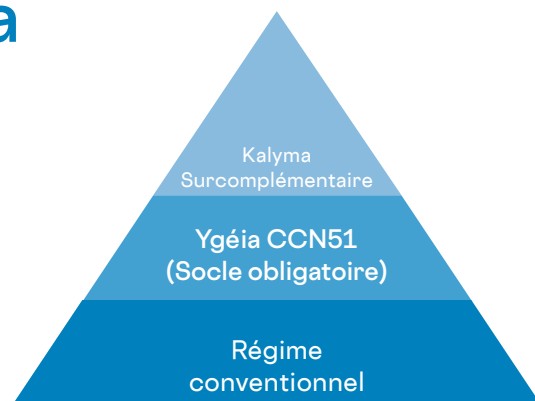


Couverture santé Surcomplémentaire Kalyma

En complément de la garantie collective de base, vous avez la possibilité de personnaliser votre couverture santé en souscrivant à l'un ou plusieurs des modules de Kalyma.



Kalyma propose différents niveaux de garanties vous permettant d'élaborer la couverture qui répondra le mieux à vos besoins en fonction de votre budget, parmi les 4 modules proposés :

En pourcentage de la base de remboursement, en complément de la couverture collective, dans la limite des dépenses engagées

DENTAIRE **OPTIQUE** **SOINS** **INTÉGRAL**

SOINS COURANTS

Honoraires médicaux

Spécialistes signataires ou non de l'OPTAM ou de l'OPTAM-CO	-	-	+ 50 %	+ 50 %
---	---	---	--------	--------

Médicaments

Médicaments à service médical rendu faible (anciennement vignettes orange)	-	-	+ 100 %	+ 100 %
--	---	---	---------	---------

DENTAIRE

Prothèses limitées à 3/an

Prothèses fixes sur dents visibles ou non, ou appareils dentaires - tarif maîtrisé	+ 50 %	-	-	+ 50 %
--	--------	---	---	--------

Prothèses fixes sur dents visibles ou non, ou appareils dentaires - tarif libre	+ 50 %	-	-	+ 50 %
---	--------	---	---	--------

Orthodontie

Orthodontie prise en charge Sécurité sociale	+ 30 %	-	-	+ 50 %
--	--------	---	---	--------

Orthodontie non prise en charge Sécurité sociale	+ 50 %	-	-	+ 50 %
--	--------	---	---	--------

Forfaits complémentaires

Implantologie : par implant, limités à 2/an	+ 100 € / implant	-	-	+ 100 € / implant
---	-------------------	---	---	-------------------

	DENTAIRE	OPTIQUE	SOINS	INTÉGRAL
HOSPITALISATION				
Honoraires				
Praticiens (secteur conventionné ou non) y compris maternité (chirurgie anesthésie réanim.) signataires ou non de l'OPTAM ou de l'OPTAM-CO	+ 50 %	+ 50 %	+ 50 %	+ 50 %
Chambre particulière				
Chambre particulière (y compris maternité)	+ 0,5 % PMSS	+ 0,5 % PMSS	+ 1 % PMSS	+ 1 % PMSS

OPTIQUE				
Équipements libres				
Monture (montant maximum pour la monture, compris dans l'équipement)	-	+ 50 € / 2 ans	-	+ 50 € / 2 ans
Vernes	-	+ 100 € / 2 ans	-	+ 100 € / 2 ans
Lentilles prises en charge ou non par la Sécurité sociale	-	+ 50 € / an	-	+ 50 € / an
Chirurgie réfractive : pour chaque œil, limitée à 2/an	-	+ 50 € / an	-	+ 50 € / an
CURES THERMALES (en cas d'acceptation Sécurité sociale)	-	-	+ 50 € / an	+ 50 € / an

BIEN ÊTRE				
Pack confort : Ostéopathe / Acupuncteur / Podologue / Chiropracteur / Diététicien / Psychomotricien / Psychologue	-	-	+ 15 € / séance 5 séance / an	+ 15 € / séance 5 séance / an

FORAITS COMPLÉMENTAIRES				
Pharmacie prescrite non remboursée (Sevrage tabagique, Vaccins non pris en charge par la Sécurité sociale, Homéopathie...)	-	-	+ 50 € / an	+ 50 € / an

Tarifs mensuels sur la base du PMSS 2022 (3 428 €)

	DENTAIRE	OPTIQUE	SOINS	INTÉGRAL
Enfant*	4,46 €	5,48 €	10,97 €	18,85 €
Adulte de moins de 50 ans	8,23 €	10,28 €	13,37 €	26,74 €
50 ans et plus	12,68 €	15,08 €	17,48 €	38,39 €

* Cotisation offerte à partir du 3^{ème} enfant

Pour adhérer, c'est simple !

TELEPHONE **09 77 401 948**
appel non surtaxé



www.integrance.fr